



CONFÉRENCE COORGANISÉE PAR
L'IDP ET L'IRIT,
EN COLLABORATION AVEC ANITI

ANIMÉE PAR JESSICA EYNARD ET CÉLINE CASTETS-RENARD
AVEC LA PARTICIPATION D'UN PANEL DE CONTRIBUTEURS À L'OUVRAGE

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

UN DROIT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

Entre règles sectorielles et régime général.
Perspectives comparées



31 MAI 2023

AMPHI COUZINET

17H - 18H30



CONTACT : JULIE.DELJARRIT@UT-CAPITOLE.FR